

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 15 MARS 2021**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue en téléconférence le lundi 15 mars 2021.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, M. le Conseiller Christopher Astle et Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 21-03-09**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

**RÉSOLUTION # 21-03-10**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 1 février 2021.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
  - 5.1. Approuver le budget de l'OMH 2021;
  - 5.2. Transfert des mutations immobilières du registre foncier à la firme Évimbec Ltée;
  - 5.3. Approuver l'entente de collaboration 2021 avec Héritage Bas-St-Laurent;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 12 avril 2021, 18 h 30, au bureau municipal.
8. Levée de l'assemblée..

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 21-03-11**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE**  
**L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 1 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 1 février 2021 soit approuvé tel que soumis.

**4. COMPTES A PAYER**

Il n'y a aucun compte à payer.

**5. VARIA OUVERT**

**5.1 Approuver le budget de l'OMH 2021.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver le budget 2021 de l'OMH de Métis-sur-Mer, comportant les caractéristiques suivantes :

REVENUS	50 981.00 \$
DÉPENSES	88 891.00 \$
DÉFICIT	(37 910.00 \$)
CONTRIBUTIONS SHQ	34 119.00 \$
CONTRIBUTIONS MUNICIPALITÉ	3 791.00 \$

## 5.2 Transfert des mutations immobilières du registre foncier à la firme Évimbec Ltée.

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat avec la firme Évimbec Ltée en matière d'évaluation foncière a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** le Registre foncier transmettait à la firme Servitech tous les avis, dont les contrats notariés affectant le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 10 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* exige une résolution avant de modifier le destinataire des mutations et des mises à jour du rôle.

### POUR CES MOTIFS :

Une résolution a été adoptée par la Ville afin :

**QUE** la Ville de Métis-sur-Mer, par la présente résolution, informe la Direction générale du registre foncier qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il n'est plus requis de transmettre à la firme Servitech les avis de mutations et les avis de mises à jour du rôle d'évaluation de la Ville de Métis-sur-Mer. Ces avis doivent être transmis à la firme Évimbec Ltée à compter de cette date. De plus, la facturation des frais sera à transmettre à la Ville de Métis-sur-Mer.

## 5.3 Approuver l'entente de collaboration 2021 avec Héritage Bas-St-Laurent.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter l'offre de service de l'organisme Héritage Bas-St-Laurent concernant la collaboration entre les deux organismes, entre autres pour la production du journal local, Info-Métis, et la gestion de la bibliothèque publique tel que présenté par le directeur général, M. Guy Caron. Cette entente est valide pour l'année 2021.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

## 7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 12 AVRIL 2021, à 18h30 à la salle du conseil ou en téléconférence.

## 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### RÉSOLUTION # 21-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h35.

Approuvé lors de la session tenue :

\_\_\_\_\_  
June Smith, présidente

\_\_\_\_\_  
Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier